

**Compte-rendu synthétique de la réunion du  
Conseil municipal de Saint Antonin-sur-Bayon  
du jeudi 2 mars 2023**

**Sont présents** : M. Christian DELAVET, M. Michel FAURE, M. Claude PECOUT, Mme Marie-Anne PERSONNIC, M. Eric SANCHEZ, M. Richard WILLEMS.

**Excusés** : M. Joseph ANDREANI (pouvoir à M. Eric SANCHEZ), Mme Catherine DUPERREY (pouvoir à M. Christian DELAVET), Mme Véronique MICHEL (pouvoir à M. Richard WILLEMS), Mme Barbara ROBION (pouvoir à, M. Michel FAURE).

Mme Marie-Anne PERSONNIC est désignée comme secrétaire de séance.

**Délibérations**

**1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 14 décembre 2022**

Il n'y a aucune observation sur ce document.  
*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

**2. Modification de l'acte constitutif d'une régie de recettes pour les gîtes de Saint- Antonin**

Il convient de modifier l'acte constitutif de la régie des gîtes, qui date du 3 octobre 2001, en ajoutant l'encaissement de la taxe de séjour pour le compte de la Métropole. L'article 2 est rédigé ainsi :

La régie est chargée de l'encaissement des recettes suivantes :

- Le prix de la location des gîtes conformément au contrat de location ;
- Le prix de la taxe de séjour à percevoir et à reverser auprès de la Métropole Aix Marseille Provence.

La rédaction des autres articles demeure inchangée.

*Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette modification.*

Remarque : Une prestation de gestion globalisée relève d'une DSP (délégation de service public) qui est une procédure d'attribution avec mise en concurrence excluant le favoritisme local.

Christian DELAVET indique que la commune s'est engagée dans un programme d'amélioration de ses bâtiments. En conséquence, la DSP n'est pas d'actualité et il faut rechercher un modèle temporaire de fonctionnement faisant appel à des services extérieurs d'appoint.

### **3. Subventions versées aux associations pour l'année 2023**

Liste et le montant des subventions débattues et proposées en conseil, comparativement à 2022.

	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Association Ressource	500 €	500 €
Unité locale de Croix Rouge Aix et Pays d'Aix	500 €	500 €
Secours populaire français		1000 €
Pompiers humanitaires GSCF	500 €	500 €
La Maison de Gardanne		500 €
AFSEP (Association Nationale de patients des sclérosés en plaque)		500 €
Comité fêtes de Saint-Antonin	2000 €	2000 €

*Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte ces attributions.*

Il est précisé que le versement d'une subvention ne se fera que lorsque le dossier de demande sera complet.

#### **Informations au Conseil :**

##### **➤ Réseaux de télécommunication**

###### **Déploiement de la fibre optique**

Les terminaisons sont difficiles dans certains quartiers (Maurely, Le Bouquet). Bayle est raccordé.

###### **Mise en souterrain du réseau Orange entre Saint-Antonin et Coquille**

Les travaux d'enfouissement sont terminés mais il reste toujours à enlever la ligne aérienne.

###### **En perspective : enfouissement de la ligne entre Coquille et l'Etang.**

Le chiffrage est en cours. Le maintien du réseau cuivre générera un surcoût important alors que ce réseau sera inopérant à partir de 2030. A réfléchir.

###### **Couverture GSM – NEW DEAL**

La prise de possession des biens vacants et sans maître est effective.

Un point de situation a été demandé au bureau d'étude AXIONE.

##### **➤ Voirie départementale**

La rénovation de la chaussée du CD 17 entre Coquille et Saint-Antonin est programmée sur 2023.

La rénovation de la chaussée du CD56c entre Coquille et l'Etang est à l'étude et sera réalisée après la mise en souterrain de la ligne téléphonique.

## ➤ Travaux

### **Extension du cimetière**

Les travaux se terminent non sans quelques difficultés résultant d'insuffisances dans l'étude (la maîtrise d'œuvre focalise sur des détails alors qu'elle n'a pas bien intégré les problèmes de niveaux et de traitement des extérieurs).

2 avenants ont été signés pour intégrer les modifications et permettre la poursuite des travaux.

### **Réparation du mur du parking mairie**

La restauration est bien réussie. Il reste quelques finitions à apporter en période hors gel.

### **Travaux forestiers**

Des travaux d'amélioration des peuplements seront réalisés par l'ONF sur la forêt communale au titre de la compensation au défrichement réalisé par CNC COGEDIM à Rousset.

Montant de la compensation code forestier : 7249,00 € HT qui constitue un avantage conséquent pour la commune.

## ➤ Petits équipements

Une demande de proposition a été faite à l'ONF pour la fourniture de cache-conteneur en bois local, Le modèle est visible sur le parking des Deux Aiguilles et sur le parking de la Maison de Sainte-Victoire. Le besoin est à priori de un cache-conteneur 2 bacs et de 4 cache-conteneurs 1 bac.

L'abri-support pour le défibrillateur du Bouquet pourra suivre le même chemin.

**Questions diverses** : Présentation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône (Cdg13) par Madame Sakina LARBI, Directrice Générale du Cdg13.